VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse
du Conseil administratif

A l'attention des médias

4 février 2026

Proposition de crédit complémentaire pour la finalisation de l'aménagement de la rue des Rois

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de 1'336'300 francs destiné aux travaux complémentaires d'aménagement de la rue des Rois en zone de rencontre.

Rappel du contexte

En octobre 2023, une première partie des travaux d'aménagement de la rue des Rois a été achevée et inaugurée, améliorant considérablement la qualité de vie des usagères et usagers comme des habitantes et habitants du quartier. Cependant, dans l'attente des travaux GéniLac des Services Industriels de Genève (SIG), le tronçon de la rue compris entre la nouvelle place aménagée et le rond-point du boulevard de Saint-Georges est resté inachevé. En 2024, SIG a informé la Ville de Genève de l'abandon de l'intervention prévue sur ce tronçon.

Avec cette demande de crédit complémentaire, le Conseil administratif souhaite donc finaliser les travaux de la rue des Rois en étendant la zone de rencontre sur le tronçon resté en suspens.

Du point de vue financier, il convient de rappeler que le projet de réaménagement de la rue des Rois bénéficie dans son ensemble de la subvention cantonale liée au fond d'agglomération de première génération (P1), pour un montant de 1'678'200 francs.

Améliorer la qualité de vie en ville

Le nouveau projet prévoit notamment la construction d'un écopoint complet de 10 containers enterrés en remplacement des containers sur roulettes qui encombrent la rue actuellement, la plantation de six nouveaux arbres – dont quatre dans la zone de rencontre et deux dans la plate-bande végétalisée bordant l'immeuble du 65 boulevard de Saint-Georges – ainsi que la réalisation des travaux de voirie (réduction de la largeur de la chaussée, réfection du revêtement en béton désactivé), permettant ainsi de finaliser l'aménagement en zone de rencontre de l'espace restant (850m^2).

Adéquation avec la Stratégie climat

En renforçant la sécurité des déplacements pour les piétons et les cyclistes, en luttant contre les îlots de chaleur, en favorisant la biodiversité en ville et en facilitant la gestion et le tri des déchets, ce nouvel aménagement répond pleinement aux objectifs de la Stratégie climat de la Ville de Genève.

Contact : Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)
Mme Marjorie de Chastonay, Conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel : 022 418 20 17 / 076 210 48 16 – marc.moulin@geneve.ch